

MASTER EN DROIT

Options

- Droit privé
- Droit public
- LL.M en droit des affaires

Langue principale d'enseignement :

Français Anglais Arabe

Campus où le programme est proposé : CFDSS

OBJECTIFS

Option : Droit privé

- Approfondir l'étude du droit privé, notamment du droit civil et du droit commercial, dans une approche comparative des systèmes juridiques et permettre aux étudiants d'explorer des segments plus spécialisés du droit
- Perfectionner la méthodologie du raisonnement et de la recherche juridiques, l'esprit d'analyse et de synthèse ainsi que la réflexion critique, de manière à développer les aptitudes personnelles à la création et à l'innovation
- Acquérir la formation théorique et pratique nécessaire pour préparer une thèse de doctorat et exercer les métiers de l'enseignement et de la recherche, et pour être des professionnels (avocats, magistrats, notaires, conseils juridiques, juristes d'entreprise...) de haut niveau.

Option : Droit public

- Préparer aux carrières de l'enseignement et de la recherche en droit public
- Former des praticiens, notamment en droit public des affaires, et offrir l'opportunité d'une première expérience professionnelle (stage en entreprise, en cabinet ou dans une administration publique).

Option : LL.M en droit des affaires

- Assurer une formation de juristes de haut niveau spécialisés dans le domaine du droit des affaires et appelés à exercer une activité professionnelle au sein de cabinets d'avocats, d'établissements bancaires ou financiers ou de grandes entreprises au Liban et à l'étranger.

COMPÉTENCES

Option : Droit privé

- Excellente maîtrise des matières fondamentales du droit privé, notamment du droit des obligations
- Aptitude au raisonnement juridique approfondi et à l'analyse critique des textes
- Aptitude à la rédaction (consultation, mémoire, thèse de doctorat) et à l'argumentation orale.

Option : Droit public

- Approfondissement du raisonnement juridique, de la recherche comparative et de la réflexion critique sur les problématiques de droit public
- Maîtrise des compétences nécessaires à la préparation d'une thèse de doctorat.

Option : LL.M en droit des affaires

- Développer les qualités d'analyse et de réflexion en associant étroitement l'enseignement théorique à l'étude de cas pratiques.
- Acquérir une faculté d'adaptation à la diversité des systèmes juridiques. Dans cette perspective, les cours et les séminaires intègrent une dimension de droit comparé et de droit international.
- Maîtriser la pratique du droit des affaires, grâce à l'approfondissement de la technique juridique et à l'initiation à la rédaction des actes juridiques.

CONDITIONS D'ADMISSION

Option : Droit privé

Les candidats doivent justifier, au moment de l'admission, de la Licence libanaise en droit (équivalent Master 1) ou d'un diplôme jugé équivalent, et avoir une bonne maîtrise de la langue française.

La sélection est effectuée sur la base du dossier universitaire et, le cas échéant, d'un entretien avec le responsable du master et d'une épreuve écrite de réflexion juridique.

Option : Droit public

Les candidats doivent justifier de la Licence libanaise en droit obtenue à la Faculté, ou d'un diplôme jugé équivalent par la Commission des équivalences de l'USJ, et par celle du ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur pour les diplômes étrangers.

Les candidats sont sélectionnés sur la base de leur dossier universitaire et d'un entretien avec le comité de sélection et, le cas échéant, d'une épreuve écrite de réflexion juridique.

Option : LL.M en droit des affaires

Les candidats doivent justifier de la Licence libanaise en droit obtenue à la Faculté, ou d'un diplôme jugé équivalent par la Commission des équivalences de l'USJ, et par celle du ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur pour les diplômes étrangers. Ils doivent également maîtriser les trois langues arabe, française et anglaise.

La sélection est effectuée sur la base du dossier universitaire et, le cas échéant, d'un entretien.

UE/CRÉDITS ATTRIBUÉS PAR ÉQUIVALENCE

60 crédits acquis au titre de la quatrième année de Licence en droit ou équivalent (Master 1).

EXIGENCES DU PROGRAMME

L'obtention du Master en droit exige de valider 120 crédits, 60 crédits étant acquis au titre de la quatrième année de Licence en droit ou équivalent (Master 1).

Option : Droit privé

Parcours 1 (matières obligatoires de droit privé approfondi)

UE obligatoires (54 crédits), UE optionnelles fermées (6 crédits)

UE obligatoires (54 Cr.)

Théorie générale des obligations et des contrats (6 Cr.). Droit des obligations 1 (6 Cr.). Droit des obligations 2 (6 Cr.). Droit commercial (6 Cr.). Droit des sociétés (6 Cr.). Contrats commerciaux et sûretés (6 Cr.). Mémoire de recherche (6 Cr.). Droit de la propriété intellectuelle (6 Cr.). Droits fondamentaux du procès (6 Cr.).

UE optionnelles fermées (6 Cr.)

Arbitrage commercial international (6 Cr.). Droit bancaire et des marchés financiers (6 Cr.). Droit international économique (6 Cr.). Droit pénal des affaires (6 Cr.).

Parcours 2 (matières obligatoires de droit international privé et du commerce international)

UE obligatoires (36 crédits), UE optionnelles fermées (18 crédits)

UE obligatoires (36 Cr.)

Droit international privé (6 Cr.). Droit international privé des obligations (6 Cr.). Droit international privé des personnes et de la famille (6 Cr.). Droit du commerce international (6 Cr.). Entreprises et commerce international (6 Cr.). Contentieux judiciaire international (6 Cr.). Mémoire de recherche (6 Cr.).

UE optionnelles fermées (18 Cr.)

Arbitrage commercial international (6 Cr.). Droit bancaire et des marchés financiers (6 Cr.). Droit international économique (6 Cr.). Droits fondamentaux du procès (6 Cr.). Droit des obligations 1-contrats (6 Cr.). Droit des sociétés (6 Cr.). Théorie générale des obligations (6 Cr.). Droit commercial (6 Cr.).

Option : droit public (parcours droit public approfondi et des affaires)

UE obligatoires (60 Cr.)

Droit constitutionnel approfondi I (3 Cr.). Atelier de méthodologie (3 Cr.). Droit administratif approfondi I (3 Cr.). Droit de l'action publique (3 Cr.). Droit des contrats publics I (3 Cr.). Droit public économique I (3 Cr.). Droit de l'urbanisme (3 Cr.). Droit de la concurrence (3 Cr.). L'État et ses institutions (3 Cr.). Droit constitutionnel approfondi II (3 Cr.). Droit administratif approfondi II (3 Cr.). Droit international public (3 Cr.). Finances publiques et droit fiscal (3 Cr.). Droit des contrats publics II (3 Cr.). Droit de la vie politique (3 Cr.). Droit public économique II (3 Cr.). Les libertés économiques (3 Cr.). Arbitrage international (3 Cr.). Mémoire de recherche **ou** rapport de stage (6 Cr.).

Option : LL.M en droit des affaires

UE obligatoires (60 Cr.)

Droit bancaire I (5 Cr.). Droit bancaire II (10 Cr.). Droit des contrats I (5 Cr.). Droit des sociétés I (6 Cr.). Droit des sociétés II (3 Cr.). Droit des contrats II (11 Cr.). Modes alternatifs de règlement des conflits (10 Cr.). Stage en entreprise ou dans un cabinet d'avocat (10 Cr.).

PLAN D'ÉTUDES PROPOSÉ

Semestre 1

Code	Intitulé de l'UE	Crédits
	Option : droit privé Parcours 1 (matières obligatoires)	
013TGOCM1	Théorie générale des obligations et des contrats	6
013SDO1M1	Droit des obligations 1	6
013SDO2M1	Droit des obligations 2	6
013DPINM1	Droit de la propriété intellectuelle	6
	UE optionnelles fermées	6
	Total	30
	Option : droit privé (droit international privé et du commerce international) Parcours 2 (matières obligatoires)	
013DIPCM1	Droit international privé	6
013DIPOM1	Droit international privé des obligations	6
013SECIM1	Entreprises et commerce international	6
	UE optionnelles fermées	12
	Total	30
	Option : droit public (parcours droit public approfondi et des affaires)	
013DCAPM1	Droit constitutionnel approfondi I	3
013ATMEM1	Atelier de méthodologie	3
013DARRAM1	Droit administratif approfondi I	3
013ACPUML	Droit de l'action publique	3
013DRCPM1	Droit des contrats publics I	3
013DPUEM1	Droit public économique I	3
013DRUMUM1	Droit de l'urbanisme	3
013DRCOM2	Droit de la concurrence	3
013ETIMN1	L'État et ses institutions	3
	Total	27

	Option : LL.M en droit des affaires	
013DRBANCAI	Droit bancaire I	5
013DRBANCA II	Droit bancaire II	10
013DRTCONTR	Droit des contrats I	5
013DRTSOCI I	Droit des sociétés I	6
013DRTSO II	Droit des sociétés II	3
	Total	29

Semestre 2

Code	Intitulé de l'UE	Crédits
	Option : droit privé Parcours 1 (matières obligatoires)	
013DCOMM1	Droit commercial	6
013SDSOM1	Droit des sociétés	6
013SSCCM1	Contrats commerciaux et sûretés	6
013DFPRM2	Droits fondamentaux du procès	6
013MEMOM2	Mémoire de recherche	6
	Total	30
	Option : droit privé (droit international privé et du commerce international) Parcours 2 (matières obligatoires)	
013DRCIM1	Droit du commerce international	6
013SCJIM2	Contentieux judiciaire international	6
013DIPFM2	Droit international privé des personnes et de la famille	6
013MEMOM2	Mémoire de recherche	6
	UE optionnelles fermées	6
	Total	30
	Option : droit public (parcours droit public approfondi et des affaires)	
013DCIIM2	Droit constitutionnel approfondi II	3
013DAAPM2	Droit administratif approfondi II	3
013AJU2M2	Droit international public	3
013FPDDM2	Finances publiques et droit fiscal	3
013DIPUM2	Droit des contrats publics II	3
013DVPOM2	Droit de la vie politique	3
013DPUEM2	Droit public économique II	3
013ECONM2	Les libertés économiques	3
013AINTM2	Arbitrage international	3
013REMEM2	Mémoire ou rapport de stage	6
	Total	33
	Option : LL.M en droit des affaires	
013DRTCONT2	Droit des contrats II	11
013MODALTER	Modes alternatifs de règlement des conflits	10
013STAFORMA	Stage en entreprise ou dans un cabinet d'avocat	10
	Total	31

DESCRIPTIFS DES UE

013TGOCM1 Théorie générale des obligations et des contrats 6 Cr.

Cours : Le renouvellement de la théorie des vices du consentement.

Le cours vise à explorer le renouvellement de la théorie des vices du consentement par la réforme du droit des obligations (nouvelle définition de l'erreur, violence économique, devenir de la réticence dolosive), dans une perspective comparée droit français/libanais.

013SDO1M1 Droit des obligations 1- contrats 6 Cr.

Séminaire : Regards croisés du COC et de la réforme du COC

- L'article 1134 C. civ., son éclatement et le Code des obligations et des contrats. Coexistence du principe de la force obligatoire du contrat et du principe de bonne foi : harmonieuse, féconde ou contradictoire ?
- Le temps et le contrat : le temps cadre de l'attente, le temps facteur de maîtrise, le temps comme élément créateur.
- L'inexécution du contrat et ses remèdes : droit libanais et droit français avant et après la réforme du 10 février 2016.
- La prétendue responsabilité contractuelle : exécution en nature ou par équivalent ; forçage du contrat.
- La libéralisation des baux en droit libanais. La dernière loi (2014) sur les baux au Liban, reprise par la loi de 2017, va-t-elle permettre de compléter cette libéralisation ? L'adoption sinuose de cette loi, ses objectifs et son contenu.
- La protection du consommateur : le processus de formation du contrat. La loi du 4 février 2005 : son efficacité, ses mérites et ses imperfections.
- Les contrats ayant pour objet une obligation.

013SDO2M1 Droit des obligations 2- responsabilité 6 Cr.

Séminaire : La responsabilité délictuelle

- Régimes spéciaux de responsabilité : responsabilité environnementale, responsabilité médicale.
- Analyse approfondie de la directive 85/374/CEE du 25 juillet 1985 sur la responsabilité du fait des produits défectueux.

013DCOMM1 Droit commercial 6 Cr.

Cours : Les garanties souscrites par les sociétés

Le cours vise à appréhender toutes les dimensions des « garanties souscrites par les sociétés » en droit français tout en adoptant, ça et là, une analyse comparatiste. Au fond, l'une des spécificités de la matière tient à la cohabitation de prescriptions légales avec des règles prétoriennes établies par la Cour de cassation, lesquelles connaissent des évolutions significatives. Au-delà de la compréhension de mécanismes complexes, le cours invite à porter un regard critique sur les différentes solutions retenues tant en droit qu'en opportunité. Il permet aussi de discuter des concepts structurants tels que l'objet social et l'intérêt social et de les mettre en perspective

013SDSOM1 Droit des sociétés 6 Cr.

Séminaire : Le droit libanais des sociétés

1. L'opération « coup d'accordéon » et les problèmes qu'elle suscite principalement au regard des droits des minoritaires
2. La fiducie et les actions de SA
3. Le droit de vote dans les SA
4. L'indemnité du représentant libanais dans le décret-loi n°34/1967
5. Les clauses léonines
6. La réforme libanaise du droit des sociétés anonymes (2019). Approfondissement de l'aspect théorique des nouvelles dispositions
7. Droit des sociétés et droit des entreprises en difficulté.

013SDSOM2 Contrats commerciaux et sûretés 6 Cr.

- Contrats commerciaux spéciaux. Ex : la franchise participative
- Droit des sûretés.

013DIPCM1**Droit international privé****6 Cr.**

Ce cours porte sur « la cohérence mondiale du droit ».

Au-delà de l'objectif classique d'harmonie internationale des solutions concrètes, il s'agira d'examiner comment les mécanismes du droit international privé, appliqués en droit privé et parfois en dehors, permettent d'œuvrer à l'interconnexion des systèmes ou ordres juridiques indépendants et accréditent l'image d'une application cohérente du droit dans les rapports transnationaux.

L'arbitrage et les mécanismes supranationaux de règlement des différends seront pris en considération, de même que la jurisprudence des cours régionales européennes.

Ce cours permettra de réfléchir à nouveau aux liens entretenus entre droit international public et droit international privé.

013DIPOM1**Droit international privé des obligations****6 Cr.**

Le séminaire se propose d'approfondir l'étude des conflits de lois en matière contractuelle et délictuelle (en explorant, notamment, les thèmes suivants : autonomie de la volonté en matière contractuelle, loi applicable au contrat international à défaut de choix, impérativité en matière contractuelle, localisation du délit, délits commis par Internet, autonomie de la volonté en matière délictuelle.).

013DIPFM2**Droit international privé des personnes et de la famille****6 Cr.**

Le séminaire vise, à travers l'étude du droit patrimonial et extra-patrimonial de la famille, à explorer les profondes mutations de la matière sous l'effet de deux phénomènes que l'on peut observer depuis une vingtaine d'années en Europe : la multiplication des règlements communautaires d'une part, et l'influence des droits fondamentaux d'autre part (dont on se proposera également de déceler les avatars en droit international privé libanais).

013DRCIM1**Droit du commerce international****6 Cr.**

Le droit du commerce international a été perçu et étudié, le plus souvent, du point de vue des intérêts de ses opérateurs, des intérêts de l'ordre juridique marchand et éventuellement des intérêts étatiques pouvant entrer en ligne de compte. Le cours porte sur la relation, peu explorée, que le droit du commerce international entretient avec les droits humains.

013SECIM1**Entreprises et commerce international****6 Cr.**

Le séminaire vise à étudier l'évolution du droit commercial international à travers l'étude des thèmes suivants :

- 1- L'agence commerciale internationale en droit libanais
- 2- Les dépôts étrangers dans les banques libanaises : questions de droit international
- 3- La responsabilité extracontractuelle en droit international : aspects contemporains
- 4- Les dettes extérieures privées de l'État
- 5- Les opérations de garantie dans le droit du commerce international.
- 6- Les conflits de lois en matière de sociétés
- 7- Les accords de protection des investissements étrangers
- 8- La concurrence dans le droit du commerce international.
- 9- La coordination des points de vue étatiques en matière d'insolvabilité internationale (compétence judiciaire, droit applicable, règles matérielles et procédurales).

013SCJIM2**Contentieux judiciaire international****6 Cr.**

Ce séminaire se propose d'étudier l'évolution du droit des conflits de juridictions à travers les thématiques suivantes :

- Le critère du domicile du défendeur
- La distinction des matières contractuelle et délictuelle
- Le for du dommage
- Peut-on lutter contre le forum shopping abusif ?
- Le forum non conveniens
- Les clauses de compétence asymétriques
- Les clauses d'élection de for
- La litispendance : une institution à affiner ?

013DFPRM2**Droits fondamentaux du procès****6 Cr.**

Ce séminaire explore avec les étudiants les différentes dimensions du procès équitable dans leurs expressions textuelles, jurisprudentielles et pratiques, aussi bien internationales que libanaises. Cette exploration s'attarde d'abord sur les liens entre le développement de ces droits fondamentaux du procès et celui de l'État de droit comme modèle de référence depuis la Seconde Guerre mondiale, avant de s'arrêter sur chacun des aspects principaux du procès équitable. Ainsi, sont étudiés le droit à un juge et ses limites, le droit à un juge indépendant et impartial, le droit à un procès public et à un jugement effectif dans un délai raisonnable, les droits de la défense de même que d'autres garanties institutionnelles et procédurales qui doivent permettre au justiciable d'avoir accès à une bonne justice.

Le séminaire encourage dans chaque séance une démarche critique de la part des étudiants, aussi bien sur le plan normatif général (la procéduralisation de la démocratie et des garanties de l'État de droit est-elle toujours une bonne chose ?) que politique libanais, lorsque ces garanties sont neutralisées ou même subverties par les acteurs politiques et judiciaires (par exemple lorsque l'indépendance institutionnelle du CSM peut devenir une menace pour l'indépendance personnelle des juges, ou lorsque le droit à un juge impartial devient un moyen d'échapper à la justice, ou lorsque le droit à un juge aboutit à une judiciarisation des rapports sociaux, etc.). À l'issue du séminaire, les étudiants doivent ainsi être familiers avec ces droits fondamentaux du procès, leurs fondements et leurs implications, tout en poussant leur réflexion au-delà de l'horizon procédural dans lequel certains développements récents de la doctrine et de la jurisprudence pourraient enfermer le procès équitable.

013DPINM1**Droit de la propriété intellectuelle****6 Cr.**

- 1- Introduction : *summa divisio* des droits intellectuels (droit de la propriété littéraire et artistique et droit de la propriété industrielle), traits actuels du droit de la propriété intellectuelle (ascension, crise, limites, dimension économique et sociétale); fondements du droit de la propriété intellectuelle (conception personnaliste continentale et conception anglo-saxonne du copyright).
- 2- Les nouvelles technologies et le droit de la propriété intellectuelle : influenceurs, métaverse, NFT, plateformes, streaming et cryptomonnaies.
- 3- Exposé et débat : l'utilisation de l'intelligence artificielle. Dimension juridique (droit d'auteur), pédagogique et éthique.
- 4- L'œuvre de l'esprit. Critères et conditions de qualification à partir de l'étude et du commentaire d'arrêts sur la question (création, évolution de la notion d'originalité et matérialisation).
- 5- Pandémie, vaccins, brevets d'invention et médicaments et leurs effets sur les droits de propriété intellectuelle (licence d'office et licence obligatoire).
- 6- La titularité des œuvres de l'esprit. Étude et commentaire de l'arrêt Van Cleef & Arpels et de l'arrêt SFDA de 2012 (revirement).
- 7- Exposé : La photographie et le droit d'auteur. Droit du sujet à l'image en tant que droit de la personnalité et droit du photographe sur son cliché en tant que droit d'auteur : conciliation des intérêts divergents.
- 8- Le parfum et la problématique de sa protection par le droit d'auteur. Les œuvres gustatives et le droit d'auteur. Étude et commentaire de l'arrêt Lancôme. Problématique de la protection des œuvres non traditionnelles par le droit d'auteur.

013AIMTM2**Arbitrage commercial international****6 Cr.**

- 1° *Les principales règles qui régissent le droit de l'arbitrage international*

Cet enseignement porte essentiellement sur les règles de droit de l'arbitrage international applicables au Liban, dans une perspective comparatiste avec le droit interne libanais, le droit français et la loi-type de la CNUDCI.

- Introduction générale. Définition de l'arbitrage et délimitation par rapport aux branches voisines (médiation, conciliation, transaction, expertise, fatwa). Définition de l'arbitrage international. Avantages et inconvénients de l'arbitrage. Situation du droit de l'arbitrage libanais international dans son contexte arabe et mondial (principalement CNUDCI).
 - Le plan du cours est chronologique : convention d'arbitrage, constitution du tribunal arbitral et règles d'assistance, procédure arbitrale, droit applicable au fond ; sentence arbitrale, phase post-arbitrale.
- 2° *Approfondissement théorique de certaines thématiques et mise en perspective pratique des règles de l'arbitrage international*

Cet enseignement est concentré sur les deux axes suivants :

- Le premier consiste en un approfondissement théorique de certains thèmes (autonomie de la clause compromissoire, importance du siège, spécificité de l'arbitrage institutionnel, pouvoirs de l'arbitre, notion de sentence, équilibre dans le contrôle des sentences, etc.).
- Le deuxième est une mise en perspective pratique des règles de l'arbitrage international. Il s'agira de raisonner sur la pratique de l'arbitrage international, telle qu'elle existe au-delà des différences de droit applicable à la procédure comme au fond (rédaction de la clause compromissoire, conduite de l'instance, stratégies procédurales, etc.).

013DPAFM2 Droit pénal des affaires**6 Cr.**

Après une présentation de la matière et des principales infractions relatives au droit pénal des affaires, ce cours consiste à faire une analyse comparée des éléments de l'infraction de blanchiment d'argent et des infractions de corruption (Code pénal, Loi n°175/2020 de lutte contre la corruption dans le secteur public, Loi n°244/2021 sur les marchés publics, etc.). Il traite enfin des règles de poursuite concernant ces infractions. Pour chaque séance, les étudiants préparent et présentent des synthèses ou des commentaires d'arrêts issus de la jurisprudence libanaise et française.

013DBMFM1 Droit bancaire et des marchés financiers**6 Cr.****I- Droit bancaire**

Les séminaires portent sur l'étude des prêts syndiqués, notamment sous l'angle de :

- L'examen de la pratique contractuelle des pools bancaires
- La recherche des qualifications juridiques adaptées à chaque variété de pool.

II- Droit des marchés financiers

- Contrats des marchés financiers
- Autorité des marchés financiers.

013DIEIL8 Droit international économique**6 Cr.**

Dans un premier temps, le cours aborde les fondamentaux du droit international économique (notion, histoire et actualité) afin de fournir aux étudiants un cadre d'analyse et une vision d'ensemble de la discipline. Sont ensuite présentées les trois branches principales de ce droit : 1) Droit international monétaire et financier et ses institutions principales : le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ; 2) Droit international du commerce : l'Organisation mondiale du commerce, sa structure et ses accords ; les grands accords régionaux ; 3) Droit international des investissements : droit matériel et règlement des différends.

Une attention particulière est accordée aux développements récents qui affectent la discipline (remise en cause du multilatéralisme, tensions commerciales et crises économiques). À la fin du cours, l'étudiant aura acquis une compréhension globale des mécanismes juridiques liés aux relations économiques internationales et saura les analyser au regard de leurs récentes évolutions.

013DCAPM1 Droit constitutionnel approfondi I**3 Cr.**

Ce cours porte sur l'histoire et la théorie du constitutionnalisme libéral et propose une présentation raisonnée des questions et des objectifs fondamentaux de cette doctrine.

Une illustration de ses réalisations en est donnée, au travers notamment d'une analyse critique et comparée des formes et pratiques des principaux systèmes de justice constitutionnelle.

013DARRAM1 Droit administratif approfondi I**3 Cr.**

Ce cours vise à approfondir l'analyse des grands arrêts de la jurisprudence administrative.

013ACPUM1 Droit de l'action publique**3 Cr.**

Droit de la propriété publique. Le domaine public maritime. La cession des biens publics. Les occupations privatives du domaine public. La protection du domaine public.

013DRCPM1 Droit des contrats publics I**3 Cr.**

Théorie générale des contrats publics. Les contrats des personnes publiques. L'identification des contrats administratifs.

013DPUEM1**Droit public économique I****3 Cr.**

Droit de la réglementation monétaire :

Le cours aborde dans un premier temps les notions fondamentales de monnaie et de politique monétaire. Ensuite, est examiné le rôle des différentes institutions responsables de la réglementation monétaire :

- Sur le plan national et régional, l'accent est mis sur le rôle et le fonctionnement des banques centrales à travers les exemples de la Federal Reserve et de la BCE. Une attention particulière est accordée au cas de la Banque du Liban et de sa politique monétaire.
- Sur le plan international, le cours s'intéresse à l'émergence d'une architecture financière internationale et analyse l'impact du FMI, du G20, de la BRI, du Comité de Bâle et du CSF sur la régulation monétaire. Sont également abordés l'émergence d'institutions concurrentes, telles que la New Development Bank des BRICS, ainsi que les nouvelles problématiques de la réglementation monétaire telle que les cryptomonnaies et la cybersécurité des marchés financiers.

013DRUMUM1**Droit de l'urbanisme****3 Cr.**

Le programme du cours vise à faire acquérir une compréhension globale des enjeux et des techniques du droit de l'urbanisme, tel qu'il se présente dans la majeure partie des systèmes juridiques, en s'appuyant sur des exemples tirés du droit français et libanais.

- I. La construction historique du droit de l'urbanisme
- II. La planification d'urbanisme
- III. Les autorisations d'urbanisme
- IV. Les opérations d'aménagement
- V. L'articulation du droit de l'urbanisme et des droits voisins (protection de l'environnement, protection du patrimoine, risques naturels et industriels).

013DRCOM2**Droit de la concurrence****3 Cr.**

Droit des aides d'État : définition des principaux concepts, analyser les règles en vigueur, identifier le rôle des acteurs de cette matière, exposer les enjeux.

013ETIMN1**L'État et ses institutions****3 Cr.**

Fédéralisme, régionalisme, décentralisation :

L'enseignement a pour objectif de parcourir les différentes formes que peut prendre l'État. Partant d'une introduction qui rappelle le principe de souveraineté et la notion de transfert de cette dernière à des entités jouissant d'un degré plus ou moins élevé d'autonomie, l'enseignement propose d'explorer les divers degrés de dévolution par une délégation de pouvoirs au profit d'une séparation verticale des pouvoirs, de la décentralisation à la construction fédérale de l'État. Nous terminons le cours par des travaux de groupes qui amènent les étudiants à tenter une application au système libanais.

013DCIIM2**Droit constitutionnel approfondi II****3 Cr.**

Approfondissement théorique de la notion de Conventions de la Constitution, notion d'origine britannique (John Stuart Mill, Albert Venn Dicey), transposée en doctrine francophone entre autres par Pierre Avril. À partir d'exemples, notamment issus du droit britannique, canadien et français, les étudiants apprendront à identifier ces Conventions de la Constitution, à définir le statut de ces normes non écrites de droit politique, à les distinguer des normes coutumières, à apprécier leur validité, à vérifier leur effectivité, à discuter de leur justiciabilité, à étudier leurs rapports avec les révisions constitutionnelles et enfin à mesurer leur impact sur les ordres constitutionnels étatiques.

Une attention particulière est portée à l'ordre constitutionnel libanais, relu à travers un prisme conventionnel nécessaire à sa compréhension et à son éventuelle réforme.

013DAAPM2**Droit administratif approfondi II****3 Cr.**

Le cours aborde cinq thèmes de réflexion :

1. Le pouvoir d'interprétation des textes du juge administratif (étude de cas dans lesquels le juge administratif interprète, de façon parfois audacieuse, des textes législatifs ou réglementaires + valeur juridique de l'interprétation juridictionnelle)

2. Dynamique de la répartition des compétences juridictionnelles (entre le juge administratif et le juge judiciaire)
3. Une cartographie contentieuse (panorama des recours pouvant être exercés devant le juge administratif)
4. L'évolution de l'office du juge administratif (étude de l'évolution des pouvoirs et des devoirs du juge administratif)
5. Les référés d'urgence (focus sur le référé « suspension » et le référé « liberté »).

013AJU2M2 Droit international public

3 Cr.

Droit international des migrations :

Après une présentation, à titre introductif, du phénomène migratoire, le cours est consacré au droit international des réfugiés : le statut de réfugié (définition du réfugié, reconnaissance et perte du statut de réfugié) et le droit d'asile (droit des réfugiés et obligations des États, principe de non-refoulement et droit au retour).

013FPDDM2 Finances publiques et droit fiscal

3 Cr.

La première partie du cours porte sur le cadre fiscal des contrats administratifs. Elle s'attache à étudier l'ensemble des règles juridiques relatives à l'impôt et aux dépenses publiques pour les contrats administratifs, et analyse plus particulièrement, d'une part les obligations qui pèsent sur l'administration et ses agents concernant l'engagement de la dépense publique et le respect des règles et principes en vigueur pour assurer une meilleure transparence et un contrôle efficace, et d'autre part les règles et obligations fiscales pesant sur les cocontractants (personnes privées) au regard des catégories de contrats publics et de marchés signés avec les pouvoirs publics et leurs démembrements administratifs; et plus particulièrement sur les divers impôts directs et indirects exigibles.

La seconde partie comporte un certain nombre de séminaires complémentaires qui visent à éclaircir ou à approfondir certaines notions abordées dans la première partie, notamment en matière de corruption, d'optimisation et d'évasion fiscales ou encore d'échanges d'informations financières à objet fiscal. Elle comporte un large aspect international conventionnel et comparatif de manière à rendre les étudiants plus à même de comprendre les évolutions récentes des normes fiscales et financières.

Ces deux parties complémentaires devraient permettre aux étudiants de mieux maîtriser la fiscalité publique et privée dans le cadre de leurs activités professionnelles.

013DIPUM2 Droit des contrats publics II

3 Cr.

2^e partie : Le droit de la commande publique : les notions fondamentales de la commande publique, le régime et l'exécution des contrats de commande publique.

3^e partie : Le contentieux des contrats publics : contentieux des parties et contentieux des tiers.

013ECONM2 Les libertés économiques

3 Cr.

Si les libertés économiques permettent aux individus de jouir d'un espace de liberté au sein du marché, alors il est nécessaire, pour les étudier, d'affronter la question de la place que laisse l'État aux individus dans ledit marché. Cette question de l'interventionnisme public en matière économique est cruciale pour étudier les libertés économiques. C'est la raison pour laquelle il conviendra de s'intéresser d'abord à l'évolution des rapports économiques entre l'État et les individus afin de mieux saisir le cadre théorique indispensable pour étudier les libertés économiques. Il sera ensuite possible de dessiner un panorama des principales libertés économiques avant, enfin, d'affronter la question de la régulation économique et de ses effets sur les libertés en cause.

013DVPM2 Droit de la vie politique

3 Cr.

1. Réviser ou changer la Constitution ?

Retour sur la faute originelle de la Ve République : la loi du 3 juin 1958 - Pourquoi un tel engouement pour la modification de la Constitution en France ? Que peut-on comprendre de la procédure de révision actuellement engagée pour faire entrer la liberté d'IVG dans la Constitution ?

2. Responsabilité ?

Comment met-on en cause la responsabilité pénale des gouvernants français ? pour quels faits ? Quelle singularité par rapport à d'autres droits constitutionnels étrangers ?

3. Censurer ?

Comment analyser l'usage de la motion de censure depuis les élections présidentielles de 2022 ? Modifient-elles la nature du régime ?

013DPUEM2	Droit public économique II	3 Cr.
<ul style="list-style-type: none"> - Le partenariat privé-public : définition, caractéristiques, intérêt - La théorie de l'imprévision. 		
013AINTM2	Arbitrage international	3 Cr.
Ce cours porte sur l'arbitrage en matière d'investissement, en particulier dans les pays arabes.		
013DRTCONTR	Droit des contrats I	5 Cr.
<p>Étude des techniques contractuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniques de négociation du contrat - Techniques de rédaction du contrat. 		
013DRTCONT2	Droit des contrats II	11 Cr.
<p>Étude des différents contrats d'affaires à partir de cas concrets permettant d'illustrer les conséquences juridiques attachées à leur conclusion, leur exécution et leur expiration.</p> <p>Contrat de fiducie, contrats pétroliers, contrats de consommation, droit de la propriété intellectuelle, financement de projet et PPP</p>		
013DRBANCAI	Droit bancaire I	5 Cr.
<p>Droit des marchés financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La régulation des marchés financiers - Les instruments financiers - Les professionnels des marchés - Les opérations de marché - Les abus de marché. 		
013DRBANCII	Droit bancaire II	10 Cr.
<p>Étude des principales opérations de crédit et des difficultés qu'elles soulèvent, avec un examen des spécificités que présentent le droit bancaire et la finance islamique.</p>		
1)	Leasing	
	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanisme de l'opération de crédit-bail telle que réglementée par la loi libanaise, notamment la question des relations juridiques des parties à l'opération et la question de la publicité des opérations de crédit-bail - Statut juridique de l'entreprise de crédit-bail soumise au contrôle de la BDL, et notamment ses conditions d'ouverture et ses modalités d'exercice. 	
2)	Prêts syndiqués	
	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique contractuelle des pools bancaires - Qualifications juridiques adaptées à chaque variété de pool. 	
3)	Finance islamique	
	<ul style="list-style-type: none"> - Principaux contrats de la finance islamique - Étude de cas pratiques 	
4)	Introduction au droit bancaire des pays arabes du Golfe	
	Principaux acteurs de la profession bancaire et financière dans les pays du Golfe. Rôle et attributions des organes de direction et de contrôle.	
013DRTSOCI	Droit des sociétés I	6 Cr.
1)	Fusions-acquisitions	
2)	Pactes d'actionnaires	
	<ul style="list-style-type: none"> - Étude des différents types d'accords entre actionnaires - Étude des mécanismes mis en œuvre pour protéger les droits des actionnaires minoritaires - Étude des modalités de sorties de l'actionnariat, illustration pratique 	
3)	Holdings et sociétés offshore.	

013DRTSOCII **Droit des sociétés II** **3 Cr.**

- 1) Fiscalité des sociétés
- 2) Droit pénal des sociétés
 - Étude des différents types d'infractions pénales liées à la gestion des entreprises
 - Étude des principaux délits financiers.

013MODALTER **Modes alternatifs de règlement des conflits** **10 Cr.**

Étude approfondie des principaux modes de règlement des conflits : médiation, arbitrage, transaction, conciliation.

013STAFORMA **Stage en entreprise ou dans un cabinet d'avocat** **10 Cr.**

Stage dans une entreprise ou un cabinet d'avocats.

013ATMEM1 **Atelier de méthodologie** **3 Cr.**

Cet atelier est organisé en vue de la rédaction du mémoire et du rapport de stage.

013REMEM2 **Mémoire ou rapport de stage** **6 Cr.**

Il s'agit d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage dans un milieu professionnel (entreprise, cabinets d'avocat, administrations publiques, juridictions).

013SSCCM1 **Contrats commerciaux et sûretés** **6 Cr.**

1. Du droit des entreprises en difficulté au droit des sociétés en difficulté (le séminaire sera consacré à la rencontre du droit des sociétés et du droit des entreprises en difficulté, et tentera d'explorer comment, au fil des réformes, se forge un droit de la restructuration spécialement conçu pour les sociétés et reposant sur des techniques qui ne s'appliquent pas aux débiteurs personnes physiques).
2. La franchise participative
3. La rédaction du contrat de société par l'effet d'une restructuration.